

**BULLETIN**

DU

**Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique**

Tome XIX, n° 31.

Bruxelles, juin 1943.

**MEDEDEELINGEN**

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België**

Deel XIX, n° 31.

Brussel, Juni 1943.

**MICROLÉPIDOPTÈRES DE LA FAUNE BELGE,**

(3<sup>e</sup> note)

par Abel DUFRANE (Mons).

A l'exception d'une nouvelle forme d'*Elachista*, cette note énumère, comme les deux précédente (1), un certain nombre de Microlépidoptères de notre pays. Elle rend compte également de quelques observations biologiques et complète notamment les travaux intéressants de E. JANMOULLE sur *Agdistis benneti* CURTIS (2).

**Euzophera pinguis HAWORTH.**

J'ai recueilli 2 chenilles de cette rare espèce, avenue du Tir, à Mons, où j'avais déjà capturé 2 adultes (3) : l'une des chenilles (16-VI-1941) s'efforçant de pénétrer dans l'écorce d'un Frêne d'où elle était sortie; l'autre (8-VI-1942) extraite d'un tronc de Frêne où elle vivait à peu de profondeur, trahissant sa présence par un peu de sciure rejetée à l'extérieur. M. L. LEGIEST me signale qu'il possède 14 adultes, tous capturés à Namur par M. VANDERGUCHT, en VIII-1939, à la lumière.

(1) Bull. Mus. royal Hist. nat. Belg., T. XVIII, n° 5, 1942, 12 pp. ; id., n° 40, 12 pp.

(2) Ibid., T. XV, n° 62, 1939, 4 pp.

(3) Ibid., T. XVIII, n° 40, 1942, p. 2.

### *Nephoteryx adelphella* FISCHER VON RÖSLERSTAMM.

Je dois relever, au sujet de cette espèce, une erreur que j'ai commise (3) et qui m'est renseignée par M. E. JANMOULLE, à qui j'avais attribué la capture. Comme il a été d'ailleurs indiqué (4), c'est M. E. THIROT qui est l'auteur de la découverte de ce Microlépidoptère en Belgique; mais l'exemplaire avait été déterminé et signalé par M. E. JANMOULLE. M. L. LEGIEST m'a fait savoir qu'il possède 5 spécimens de *N. adelphella* capturés à la lumière par M. VANDERGUCHT, à Saint-Idesbald, du 8-VI au 5-VII-1938.

### *Calamotropha (Crambus) paludellus* HÜBNER.

En plus des exemplaires de Mons et environs que j'ai signalés ici (3) ou ailleurs (5), M. L. LEGIEST en possède un individu pris à la lumière, à Saint-Idesbald, le 3-VII-1937, par M. VANDERGUCHT.

### *Stenoptilia graphodactyla* TREITSCHKE.

Une erreur d'impression s'est glissée dans ma 2<sup>e</sup> note (6). Il faut lire « ... parmi tout mon élevage de la 2<sup>e</sup> génération : 2 ♂♂, 6-IX-1940 et 27-VIII-1940 », et non « ... 2 ♂♂, 6-IV-1940... ».

### *Agdistis benneti* CURTIS.

J'ai noté (7) la capture effectuée au Zwijn (territoire belge), le 14-VIII-1939, de deux exemplaires de cette rare espèce. L'adulte avait déjà été signalé en 1935 de la même région (partie hollandaise), par G. A. BENTINCK qui prévoyait, avec raison, sa présence en Belgique (8). C'est à E. JANMOULLE qu'est revenu l'honneur de la découverte de cet *Agdistis* dans notre pays, par la récolte de 2 chenilles obtenues en fauchant les *Staticelimonium* L., le 14-VII-1939, au Zwijn (Knokke-sur-Mer) (9).

(4) Bull. Ann. Soc. Ent. Belg., T. 78 (1938), p. 252.

(5) Lambillionea, 1933, p. 222.

(6) Bull. Mus. royal Hist. nat. Belg., T. XVIII, n° 40, 1942, p. 10.

(7) Bull. et Ann. Soc. Ent. Belg., T. 79, 1939, p. 330; Lambillionea, 1939, p. 201.

(8) Lambillionea, 1935, p. 212.

(9) Bull. Mus. royal. Hist. nat. Belg., T. XV, n° 62, 1939, 4 pp.

Déjà le 29-VI-1937, j'avais en vain fauché les *Staticè limonium L.* avec l'espoir de découvrir cet *Agdistis*; mais, pour récompenser mes efforts, je n'avais recueilli que deux *Goniodoma limoniella* STANTON.

J'avais cependant la conviction que pour capturer ce Ptérophore, le fauchage n'est guère indiqué. Le 14-VIII-1939, stimulé par la présentation à la séance de la Société Entomologique de Belgique, par A. COLLART (10), des deux spécimens obtenus d'éclosion par M. E. JANMOULLE, les 31-VII et 2-VIII-1939, je pris la décision, le 14-VIII-1939, d'aller à nouveau rechercher l'espèce au Zwijn. Par une chaleur torride avec vent très violent et après des heures de fauchage parmi les *Staticè*, je n'avais obtenu aucun résultat, sinon celui de briser mon filet. C'est probablement à cette circonstance fortuite que je dois la découverte du Papillon recherché. J'ai en effet continué ma chasse en battant les *Staticè* avec le manche du filet et un Ptérophore posé au-dessus de l'endroit de choc du bâton — coup donné par hasard très bas sur la plante — fut projeté de son point d'appui et, par un vol de quelques mètres, alla se poser à la base d'une autre plante. Ce fut là une précieuse indication, car j'ai alors continué mes recherches en examinant avec soin les *Staticè*: occupation fastidieuse d'ailleurs, vu l'innombrable quantité de pieds de cette plante. Peu d'instantes après, j'apercevais un autre exemplaire posé à quelques centimètres du sol. Pour me rendre exactement compte de son comportement, j'ai donné un coup de bâton sur la plante où il se tenait; mais, loin de s'envoler, l'*Agdistis* se laissa tomber par un petit vol, sur le pied du *Staticè*. Plus j'agitais la plante, plus le papillon se cramponnait à son point d'appui. Je l'ai capturé et ai pris le chemin du retour, après plus de 6 heures de recherches en plein soleil. Est-ce le vent qui souffle habituellement dans ces régions, qui donne à l'insecte cette répugnance à s'envoler... du moins dans les conditions atmosphériques au moment de ma chasse? Ne serait-ce pas sa façon habituelle de se comporter? Ne serait-ce pas là, la véritable cause des insuccès des chasses « au fauchage » de E. JANMOULLE, les 16 et 30-VI-1939 et de celle que j'avais effectuée le 29-VI-1937? Cette espèce, en tous cas, semble très rare au Zwijn.

Je suppose que les exemplaires que M. E. JANMOULLE a obtenus les 30-VII et 2-VIII (ce dernier tenu en vie jusqu'au début de

(10) Bull. et Ann. Soc. Ent. Belg., T. 79, 1939, p. 278.

septembre), sont éclos prématurément, l'élevage ne réalisant pas les conditions normales de la nature. Mes deux sujets pris le 14-VIII étaient de toute première fraîcheur.

Ces deux Papillons ayant été ramenés vivants, à Mons, j'eus l'agréable surprise de constater, le lendemain matin, dans un des tubes, une ponte de 13 œufs...

L'œuf de 0,9 mm. × 0,3 mm., est un ellipsoïde allongé, coupé droit aux trois-quarts de sa longueur, pour former le micropile. Les bords de cette partie tronquée sont fortement dentelés; chaque intervalle entre les côtes portant l'amorce d'une strie; mais, ces stries ne sont qu'ébauchées et la surface de l'œuf est lisse. La coloration est uniforme, d'un vert très clair, presque blanc; après quelques jours, elle devient un peu plus foncée et le micropile passe au brun foncé.

Les chenilles sont écloses le 21-VIII-1939; elles furent nourries avec des feuilles de *Statice limonium* L., dont j'avais heureusement rapporté deux sujets.

A sa sortie de l'œuf, la chenille, de 1,75 mm. de longueur, est uniformément d'un vert clair; la tête d'un brun presque noir tranchant sur le restant du corps. La peau du premier segment (non compris la tête) forme en avant une sorte de petite cuculle qui recouvre un peu le derrière de la tête. L'avant-dernier segment est un peu renflé.

PREMIÈRE MUE le 27-VIII-1939. Longueur : 3 mm. Coloration d'un vert clair un peu blanchâtre, parsemé de très nombreux petits points, les uns blancs, les autres noirs, en dessus à partir de la ligne des stigmates; la peau du 1<sup>er</sup> segment forme un gros renflement bifide s'avancant au-dessus de la tête qui est brun clair; l'avant-dernier segment porte une corne de peau. Une chenille est morte en muant, une autre peu après.

DEUXIÈME MUE le 4-IX-1939. Longueur 4,5 mm. Coloration d'un vert un peu jaunâtre, y compris la tête; tout le dessus, depuis la ligne des stigmates, parsemé de petits points; les deux cornes du premier segment et la queue de l'avant-dernier sont vert grisâtre; stigmates entourés d'un petit cercle noirâtre. Une chenille disparaît peu après la mue.

Dès le 5-IX, plusieurs chenilles cessent de manger; elles vont déjà commencer l'hivernage. Pour cela elles se placent immobiles, sur une feuille où elles se fixent par quelques fils de soie blanche. Le 15-IX, toutes ont agi de cette façon. Une chenille meurt le 20-IX; une autre le 27-IX; une autre encore le 1-X. J'avais jusqu'à cette dernière date, pratiqué l'élevage en tube.

Vu ces pertes, je plante un pied de *Statice limonium* L., dans un pot à fleur. J'y place mes chenilles en recouvrant le tout d'une toile fine sur armature en fil de fer; j'ajoute de la mousse et des feuilles mortes pour préserver les chenilles durant l'hiver et je mets le pot en terre dans le jardin, en attendant la bonne saison.

Sept chenilles bien vivantes se sont attachées comme dit ci-dessus. Elles ont un peu varié comme forme et coloration; elles sont d'un vert foncé, semblables au vert des feuilles de *Statice limonium* L. sur lesquelles elles sont très difficiles à découvrir. Sur le premier segment, elles possèdent une excroissance fourchue qui se dirige au-dessus de la tête; sur l'avant-dernier segment, une corne de peau, droite, assez épaisse. La partie ventrale est un peu plus claire ainsi que les pattes; sur chaque côté, une ligne stigmatique large, claire; tout le dessus est parsemé de petits points blancs peu visibles. Comme on peut le constater, ce n'est pas encore la livrée définitive décrite par BUCKLER, ni par JANMOULLE.

Durant l'élevage, j'ai distribué, en mélange, des feuilles de plusieurs *Statice* pour connaître les plantes préférées par *Agdistis benmeti*; cela m'a été rendu possible grâce au Jardin Botanique de l'État à Bruxelles et à l'École moyenne d'Horticulture de Mons. Je tiens à remercier vivement ces Institutions pour l'aide qu'elles m'ont apportée. Les chenilles ont mangé: *S. limonium*, *S. gongetiana* et *S. serbica*. Elles ont refusé: *S. superba*, *S. scabra*, *S. tartarica*, *S. latifolia*, *S. incana*, *S. purpurata*, *S. sinuata* et *S. sudorowi*.

Que sont devenues mes chenilles? Après l'hiver, la plante de *Statice limonium* du pot d'élevage, montre ses nouvelles feuilles. Mes chenilles ont-elles résisté au rigoureux hiver de cette année? Se cachent-elles dans la mousse, les feuilles mortes ou la terre? Je croyais que l'avenir me l'aurait dit; car par crainte de gêner ce qui pourrait survivre, je n'osai alors examiner le contenu du pot. Hélas... les événements terribles qui sont survenus m'ont empêché de m'occuper de mes divers élevages. Lorsque, plus tard, j'ai pu examiner ce pot à fleur, la toile fine qui le recouvrait, était déchirée. Les feuilles de *Statice limonium* étaient, en partie, rongées, ce qui me fait supposer que quelques chenilles ont pu passer l'hiver, mais qu'elles se sont échappées par les trous de la toile, pour aller se chrysalider ailleurs.

*Acompsia cinerella* CLERCK.

Cette espèce ne semble pas être rare à la vallée du Rabais, Virton. M. L. LEGIEST en possède 4 exemplaires qu'il y a capturés les 8-VII-1937 et 21-22-VII-1939.

*Psecadia sexpunctella* HÜBNER.

Cette espèce, très rare en Belgique, n'aurait été observée qu'à Liège (11). J'en ai capturé 1 ♂, le 27-VI-1942 à Maisières, sur les fleurs de la Vipérine, *Echium vulgare* L.

*Mendesia subargentella* DATTIN.

Espèce et genre nouveaux pour la faune belge.

Depuis la récente découverte de ce nouveau Microlépidoptère, par son descripteur E. DATTIN, dans le Lot, en 1931 (12), je n'ai cessé de rechercher l'adulte si semblable à *Elachista argentella* CLERCK. L'espèce devait sûrement se trouver en Belgique, ayant été capturée depuis sa description, dans le Tyrol et en Allemagne, d'après E. DATTIN.

J. DE JOANNIS m'avait même écrit à ce sujet peu de temps avant sa mort : « Recherchez l'espèce en Belgique ; nous la connaissons maintenant depuis la Russie inclusivement jusqu'en France ; elle est en Suisse, au Tyrol, en Allemagne, pourquoi ne serait-elle pas chez vous ? » J'ai récolté *Elachista argentella*, commun en Belgique, partout où je l'ai rencontré. J'en possède de Denée (don et capture de DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE), Grupont, Houyet, Olloy, Baisieux, Elouges, Warquignies, Ghlin, Nimy, Cuesmes, Estinnes-au-Val ; je l'ai élevé de chenilles trouvées à Ghlin, le 19-IV-1942 (chrysalidations : 25-IV-1942 ; éclosions : 19 et 20-V-1942) dans les feuilles de *Festuca rubra* L. et *Bromus sterilis* L.

Enfin !... le 27-IV-1942, je trouvai à Maisières un seul exemplaire ♀ de *Mendesia subargentella*. Sa nervulation est absolument conforme à ce qu'en dit DATTIN et à celle d'un exemplaire de cette espèce (Lot, L'HOMME don.). Selon DATTIN et d'après ce que j'ai pu voir moi-même, cette espèce vole dans les mêmes lieux et aux mêmes époques qu'*Elachista argentella*, avec la-

(11) DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE, 1906, *Catalogue raisonné des Microlépidoptères de Belgique*, II, n° 3140. (Mém. Soc. Ent. Belg., T. XIV.)

(12) DATTIN, E., 1933, *Note sur une Elachistidae nouvelle, Mendesia subargentella*, n. sp. (*L'Amateur de Papillons*, vol. VI, p. 161.)

quelle il est facile de la confondre, si l'on n'examine pas la nervulation. Aux ailes antérieures, la partie distale de la cellule est élargie chez *subargentella*, atténuée chez *argentella*; mais, ce qui est bien plus visible, c'est, aux ailes postérieures, chez *argentella*, l'absence de la nervure 4, alors que cette nervure existe chez *subargentella* où la nervulation est plus que complète puisqu'elle possède une petite nervure supplémentaire 7<sup>bis</sup>. En outre, chez *subargentella*, 6 et 7, qui embrassent l'apex, sont supportés par une tige relativement courte; la petite nervure supplémentaire 7<sup>bis</sup> émise de 7 vers le bord antérieur qui existe toujours, est souvent bien visible. Chez *argentella* la tige commune de 6 et 7 est beaucoup plus longue et il n'y a pas de 7<sup>bis</sup>. La forme des ailes postérieures est assez différente: lancéolées chez *argentella*, ovales allongées chez *subargentella*. DATIN ajoute que chez *subargentella*, au verso des ailes antérieures, le quart antérieur de la côte est foncé, sans liseré blanc; tandis que chez *argentella*, le liseré blanc commence dès la base de la côte. Je dois dire que ce dernier caractère est peu visible, aussi bien sur mon exemplaire du Lot, que sur celui de Maisières.

En présence de ces deux espèces si voisines, on peut se demander quelle est celle que CLERCK a eue sous les yeux? Qui pourra jamais le dire? Je ne crois pas que le type d'*argentella* existe encore; on en sera donc réduit à des suppositions.

*Elachista argentella* CLERCK est un Microlépidoptère commun en beaucoup d'endroits en Belgique. Il est très peu variable comme coloration et comme taille. Je possède cependant 2 ♀♀ *minor* qui sont de moitié plus petites que les exemplaires ordinaires: Elouges, 31-V-1934 et Estinnes-au-Val, 3-VI-1941. De tels sujets paraissent rares.

J'ai reçu de La Voulté-sur-Rhône, Ardèche, de M. le marquis DU DRESNAY, qui les y a capturés le 21-V-1925, 3 ♂♂ de cette espèce, qui sont bien curieux et se rapprochent beaucoup de *Mendesia constantinella* REBEL, de Mauritanie. Je les avais soumis à l'abbé J. DE JOANNIS qui en avait étudié la nervulation et qui me les avait retournés en m'annonçant qu'il s'agissait d'une forme très remarquable d'*Elachista argentella*. C'est à tort d'ailleurs que REBEL (13) fait de *constantinella* une variété d'*argentella* dont elle n'a pas la nervulation. Mes spéci-

(13) STAUDINGER et REBEL: *Catalog der Lepidopteren des Palaearctischen Faunengebietes*, II; REBEL: *Famil. Pyralidae-Micriptyergidae*, n° 4024.

mens de La Voulté-sur-Rhône sont beaucoup plus petits que le véritable *argentella*; le recto des ailes est d'un blanc très fortement jaunâtre; le verso est brunâtre avec les franges jaunâtres, tranchant fortement sur le restant des ailes. Je donne à cette forme le nom de *dresnayi* f. nov., la dédiant à M. le marquis DU DRESNAY.

### *Nepticula albifasciella* HEINEMANN.

Espèce nouvelle pour la faune belge.

HERING a donné les caractéristiques des diverses mines du groupe du *Nepticula subbimaculella* HAWORTH (14). A ce groupe appartient notamment le *Nepticula albifasciella* HEINEMANN dont j'ai trouvé deux mines habitées, dans les feuilles d'un Chêne, au bois de Baudour, le 20-IX-1941. J'ai préparé une chenille; l'autre s'est chrysalidée le même jour, mais je n'ai pu en obtenir le Papillon.

Pour cette espèce, HERING dit que contrairement à ce qui se passe chez les autres (*N. Zimmermanni* HERING, *N. quercifoliae* TOLL, *N. heringi* TOLL et *N. subbimaculella* HAWORTH) la mine ne se trouve jamais dans les plages vertes, mais la chenille quitte déjà la mine en septembre quand le jaunissement automnal n'a pas encore commencé. Elle ne se trouve pas non plus, comme les autres, de préférence à l'angle des nervures, mais le plus souvent auprès d'une nervure latérale. La trace des crottes, dans la galerie, est très mince; elle consiste en petits filaments qui laissent libres entre eux et les parois de la galerie, des aires claires. La mine diffère encore de celle de *N. subbimaculella* en ce qu'elle n'a pas comme cette dernière, en bas, une fente dans l'épiderme par laquelle une partie des crottes est rejetée.

C'est à tort que REBEL (15) fait de *albifasciella* une variété de *subbimaculella*.

LHOMME cite les deux espèces du Lot (16). A ce sujet, il serait utile de reviser les déterminations des anciennes collections belges.

(14) HERING, M., *Eine neue Nepticula der subbimaculella-Gruppe Nepticula Zimmermanni spec. nov. von Quercus pubescens Willd.* (Mit. Deutsch. Ent. Gesellsch., E. V., 11<sup>e</sup> Ann., n<sup>o</sup> 1/2, 10-11-1942, 26.)

(15) STAUDINGER et REBEL, loc. cité n<sup>o</sup> 4408.

(16) LHOMME, L., 1935, *Excursion au pays des mines et description d'une sous-espèce nouvelle de Lithocolletis.* (L'Amateur de Papillons, vol. VII, p. 164.)